

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

RÉUNION DU 05 SEPTEMBRE 2022 - A 18 H 00

Le 05 septembre 2022 à 18 h 00, se sont réunis, en séance ordinaire, les membres du Conseil d'Administration du CCAS sous la présidence de Monsieur Jean-Charles VITAUX, Maire et Président.

Présents :

Jean-Charles VITAUX, Odile BOINET, Cindy BARBE, Germain BOIVIN, Gérard VAUTIER, Marie-Antoinette CHARPENTIER, Martine LEMERCIER, Chantal LORPHELIN.

Absente excusée : Brigitte VIOLET

Absent : Richard VACOSSAINT

Quorum : Atteint

Secrétaire de Séance : Madame Odile BOINET

Le compte-rendu de la séance du 11 avril 2022 est soumis à l'approbation des membres du Conseil d'Administration. Aucune remarque n'est faite. Le compte-rendu est accepté à l'unanimité.

On passe à l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- ▶ Nomenclature M 57 – Changement de plan comptable
- ▶ Informations et questions diverses.

CCAS-2022-05 Nomenclature M 57 – Changement de plan comptable

- Adopte la nomenclature budgétaire et comptable M57 abrégée au 1^{er} janvier 2023,
- Autorise Monsieur le Président à mettre en œuvre les procédures nécessaires à ce changement de nomenclature budgétaire et comptable, et signer tous les documents afférents.

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité cette délibération.

Informations

- Le spectacle des aînés aura lieu le 2 octobre 2022 à la salle polyvalente. Il sera présenté par ANA-KATA. L'horaire n'est pas encore connu mais 15 h 00 conviendrait. Monsieur le Président informe l'assemblée que le montant de la prestation du magicien s'élève à 490 € (contre 390 € annoncé lors de la précédente réunion). L'assemblée prend acte de cette information.
- Chéquiers sortir dans les 28 :

L'ensemble des chèquiers ont été distribués. On ne sait cependant pas si les chèques ont été utilisés. La Communauté de Communes des Villes Sœurs va procéder à une nouvelle distribution de chèquiers car toutes les communes ne sont pas venues les retirer.

Questions diverses :

Madame BOINET demande au conseil d'administration s'il est d'accord pour reconduire le transport des aînés en minibus ? La réponse est oui jusqu'à la fin de l'année. Monsieur le président rappelle que la CCVS a mis en place un service de Transport à la Demande pour les personnes souhaitant se déplacer librement sur le territoire vers les centres-villes et les commerces. Madame BOINET précise que pour le service minibus il serait nécessaire de trouver 2 chauffeurs supplémentaires afin d'effectuer un roulement.

La séance est levée à 18 h 23

Le Président, Jean-Charles VITAUX



La secrétaire, Odile BOINET

